

CE DOCUMENT S'INSCRIT DANS LE CADRE DU PLAN DE GESTION DES RISQUES DE LA SPÉCIALITÉ TRUXIMA®

Truxima® doit être administré **UNIQUEMENT**
par voie INTRAVEINEUSE

Ne **PAS** administrer par voie **SOUS-CUTANÉE**

D'autres spécialités à base de rituximab sont disponibles
pour administration par voie sous-cutanée

Truxima®
100 mg solution
à diluer pour
perfusion



Truxima®
500 mg solution
à diluer pour
perfusion



- Diluer dans une solution de NaCl à 0,9 % ou D-glucose à 5%, et à administrer par perfusion intraveineuse.
- Administration intraveineuse pour toutes les indications approuvées.

○ Voie intraveineuse uniquement